Interpellation (art. 63 du règlement du Conseil communal de Morges)

Fermeture de Pasta GALA : quelles appréciations pour l'économie locale, et quelles évolutions pour l'hypothétique développement du secteur artisanal et industriel en ville de Morges ?

Développement :

En date du 15 novembre 2013, la direction de COOP Suisse annonçait la décision du Conseil d'administration de fermer l'usine de pâtes Gala à Morges pour fin 2014. Des éléments complémentaires mentionnaient la conduite de plans sociaux à l'attention des 49 collaborateurs concernés par cette mesure radicale, prise par opportunité économique.

Au delà de cette regrettable décision, gérée en ces jours par les partenaires sociaux, **nous déplorons la disparition de la dernière activité industrielle située en ville de Morges** ; les fermetures antérieures des usines et divers fleurons industriels, telles que Morgia, la SIME, la biscuiterie Oulevay et autres, avaient précédé historiquement cette triste réalité.

Nous nous devons ici de nous interroger sur les éventuelles responsabilités, et conséquences de cette décision ; nous déposons **aussi** la présente interpellation afin de mieux considérer les opportunités de tous nouveaux plans de développement du secteur artisanal-industriel locaux, que pourraient favoriser les autorités politiques concernées, et ce dans un intérêt public évident.

Nous nous permettons aussi de déposer la présente interpellation, et posons les questions suivantes à la Municipalité.

Questions

1. De quelles informations privilégiées ont bénéficié les autorités locales, préalablement à l'annonce de fermeture de l'usine ? quelles ont été alors leurs réactions ?

2. Quelle considération la Municipalité de Morges fait-elle des travaux des instances de promotion économique endogène et exogène ? A posteriori, une issue différente aurait-elle pu être envisagée en cas d'approche politique proactive ?

3. En réaction à l'érosion constatée des secteurs artisanaux, secondaires ou para-industriels, la Municipalité de Morges est–elle prête à favoriser le développement d'une zone spécifique, réservée à de telles activités (notamment à travers le prochain PGA) ? Si oui, quelles pistes (lieux, formes, locaux, méthodes, etc..) pourraient être retenues ?

4. Les espaces libérés par la fermeture future de l'usine sont d'une très bonne accessibilité, idéalement situés. La Municipalité serait-elle intéressée à y créer un centre d'activités particulières (voir-dessus), voire à s'en porter acquéreur, si des conditions de reprise favorables se dessinaient ?

Nous remercions la Municipalité de ces prochaines réponses que nous souhaiterions obtenir rapidement, en regard de l'actualité notable.

Groupe socialiste, POP et indépendants. Morges, le 4 décembre 2013

Interpellation (art. 63 du règlement du Conseil communal de Morges)

Fermeture de Pasta GALA : quelles appréciations pour l'économie locale, et quelles évolutions pour l'hypothétique développement du secteur artisanal et industriel en ville de Morges ?

SIGNATURES :

Groupe socialiste, POP et indépendants. Morges, le 4 décembre 2013